



Le 26 mai 2026

Une Ministre de la Santé en pleine contradiction !

A l'occasion du salon Santexpo, Stéphanie Rist, la ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes Handicapées a annoncé 6 milliards d'investissements sur 10 ans pour les hôpitaux. Cela représente 302 000 € par an pour les 1330 hôpitaux publics, 657 privés non lucratifs en espérant que cela ne concerne pas le privé lucratif (978 établissements). C'est dérisoire. Une annonce pour presque rien, alors ? C'est bien pire !

Car la seule allusion dans son discours aux déficits actuels des hôpitaux, c'est pour dire que ces investissements seront conditionnés à une meilleure « efficacité », encore des fermetures de services et de lits au programme si on la laisse faire, d'autant plus qu'elle souhaite développer les alternatives à l'hospitalisation complète. A-t-elle compris que le problème majeur des services d'urgence, ce sont les malades qui nécessitent une hospitalisation, mais pour lesquels il n'y a pas de lit disponible ?

Elle justifie le conditionnement des investissements « pour que chaque euro d'argent public soit bien utilisé. » Mais elle veut le « dépassement public/privé ». Chaque euro de la Sécurité Sociale est-il bien utilisé dans les cliniques privées ? A l'évidence non, puisqu'il faut bien rémunérer les actionnaires ! Ces établissements privés répondent-ils aux besoins ? Non, puisqu'ils font le tri entre les activités rentables et celles qui ne le sont pas. Tout récemment par exemple, la polyclinique de Pau a annoncé fermer des services comme la maternité ! La Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP) s'est d'ailleurs félicitée des déclarations ministérielles.

La Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité rappelle son attachement au service public, seul garant du bon usage de l'argent public, pour l'hôpital mais aussi pour le premier recours, avec la nécessité de créer un [service public territorial de soins de premier recours](#).



COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 21/07/2023 - N2022RN0181

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél : 06 08 93 84 93

Secrétaire : Guillaume GRANDJEAN guillaume.grandjean38@gmail.com

Adresse : 11 rue Edouard Vaillant – 45120 Chalette sur Loing – Tel 06 58 94 04 10

Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landass@sf.fr

Adresse : 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes – Tél : 07 50 45 06 87

Site : <https://coordination-defense-sante.org/> Facebook Mastodon Bluesky

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org